ZeFirst

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**
NOVEMBRE 2026

# ZeFirst : prouver qu'on était le premier, en une trentaine de secondes, sur n'importe quel appareil

**Novembre 2026.** Disponible depuis le 5 octobre, ZeFirst, l'application de LGM CONSEIL LTD qui horodate l'existence d'un fichier sur une blockchain publique sans que le fichier quitte l'appareil, fonctionne dans le navigateur de tout téléphone ou ordinateur, Android compris, et en app native sur iPhone et iPad. Sa dernière version horodate une photo dès qu'elle est prise et s'adapte à l'iPhone Duo pliable.

Une idée partagée trop tôt, un design repris, un manuscrit « emprunté », un état des lieux contesté : tout se joue sur une question simple, qui peut prouver sa date ? Les solutions existantes demandent souvent du temps, un intermédiaire ou un budget. ZeFirst veut rendre ce geste aussi simple que prendre une photo.

## Comment ça marche

L'utilisateur choisit un fichier : document, image, musique, code, plan… Son appareil calcule l'empreinte du fichier (SHA-256), une suite de 64 caractères qui change entièrement si un seul octet est modifié. Seule cette empreinte est inscrite sur Base, une blockchain publique de la famille Ethereum, horodatée à la seconde. Le fichier, lui, ne quitte jamais l'appareil. L'utilisateur reçoit un certificat PDF avec un QR code, que n'importe qui peut vérifier.

## Nouveau : horodater une photo

État des lieux, sinistre, chantier : dans l'app iPhone et iPad, on prend la photo depuis ZeFirst, ou on en choisit une, et son existence est horodatée dans la foulée. L'app garde l'original intact dans l'app Fichiers, dossier « Photos datées », car une copie recompressée, par exemple après un envoi par messagerie, n'aurait plus la même empreinte. Sur l'iPhone Duo déplié et sur l'iPad, l'app s'affiche en deux volets.

## Ce qui distingue ZeFirst

- Le fichier reste chez l'utilisateur : ZeFirst ne le voit jamais.
- Vérifiable sans ZeFirst : le certificat donne le contrat, la transaction et le lien vers l'explorateur public de la blockchain. Personne, pas même l'éditeur, ne peut modifier ni antidater un enregistrement.
- Aucune connaissance technique : connexion par e-mail, Apple ou Google, sans mot de passe, sans cryptomonnaie à acheter. Les frais de blockchain sont pris en charge par ZeFirst.
- Plusieurs auteurs : une preuve peut être répartie en parts entre coauteurs, jusqu'à 10. La répartition est inscrite dans la preuve, et chacun reçoit sa part.
- Partout : dans tout navigateur, où le site s'installe comme une application, et en app native sur iPhone et iPad ; en français, anglais, espagnol, allemand et italien.

> « Tout le monde crée et partage, mais presque personne ne sait prouver la date de ce qu'il a écrit, dessiné ou développé. On a voulu que ce soit aussi simple que de prendre une photo, et vérifiable par tous, sans avoir besoin de nous faire confiance », explique Laurent Gayet, fondateur de ZeFirst.

## Ce que ZeFirst n'est pas

ZeFirst horodate l'existence d'un fichier. Il ne prouve pas qui en est l'auteur, ne remplace ni un brevet ni un dépôt de marque, et ne constitue pas un horodatage qualifié au sens du règlement européen eIDAS : c'est un élément de preuve horodaté, vérifiable par tous.

## Prix et disponibilité

ZeFirst est disponible sur zefirst.app, depuis n'importe quel navigateur, et sur l'App Store (iPhone et iPad). Les 2 premières preuves sont offertes. Ensuite, les crédits s'achètent dans l'app iPhone et iPad : 1 crédit pour 0,99 €, 10 crédits pour 4,99 € (1 crédit = 1 preuve). Le parrainage en offre d'autres. Des guides pratiques (droit d'auteur, enveloppe Soleau, horodater une photo) : zefirst.app/fr/guides/

## À propos

ZeFirst est édité par LGM CONSEIL LTD, société mauricienne.

**Contact presse** — Sylvain Charbonnier, RP ZeFirst · +33 (0)6 13 13 15 00 · rp@zefirst.com

Kit presse : **zefirst.app/presse/**